

DÉLÉGATION
DIPLOMATIQUE EXTRAORDINAIRE
DU
CHEF DE L'ÉTAT POLONAIS

Communiqué du 17 Janvier 1919.

SECTION DE PRESSE

HOTEL LUTETIA
43, BOULEVARD RASPAIL — PARIS

Tel. { Saxe 35-46
— 44-87
— 44-88

La Délégation du Chef d'Etat Polonais le général Pilsudski faisait, depuis son arrivée à Paris, des efforts en vue d'un compromis avec le Comité National. Dans ces démarches elle a fait preuve du maximum de bonne volonté pour établir un bloc de tous les partis polonais et pour amener la création d'une seule représentation polonaise à l'Etranger. Sur ces entrefaites le Général Pilsudski est arrivé, en Pologne même, à un accord avec M. Paderewski.

Cet accord est établi sur les bases suivantes :

M. Paderewski a reçu du Chef d'Etat Polonais, le général Pilsudski, la mission de constituer un Cabinet de concentration. M. Paderewski a accepté cette mission et il est en train de constituer un cabinet comprenant les représentants de tous les partis, depuis le parti socialiste polonais jusqu'aux conservateurs. Les trois tronçons de la Pologne auront des délégués dans ce cabinet d'union nationale.

Les autres points de l'accord ont trait à la représentation de la Pologne à l'étranger. Ils prévoient: 1) la reconstitution complète du Comité National par l'adjonction à ce Comité de représentants des ^{partis} ~~parties~~ radicaux, libéraux, populistes et des socialistes polonais; 2) la nomination par le Chef d'Etat Pilsudski de deux délégués à la Conférence de la Paix.